

Rapport P-503 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 28 novembre 2023: «Pour la piétonnisation de la place du Petit-Sacconnex et la régulation du trafic dans les rues adjacentes».

### *CONCLUSIONS*

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 4 septembre 2024,  
dans le rapport P-503 A)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-503 au Conseil administratif le 4 septembre 2024.